

## Tarifs emplacement à la nuitée

Taxe de séjour : 0.40 € par nuit par personne de plus de 18 ans

Saison 2024	DU 15/03 AU 29/06	DU 30/06 AU 31/08	DU 01/09 AU 03/11
Forfait 1 à 2 personnes	14.50 €	17.50 €	14.50 €
Personne supplémentaire	4.90 €	5.90 €	4.90 €
Enfant de moins de 7 ans supplémentaire	2.50 €	2.50 €	2.50 €
Elect. 10 A	4.50 €	4.50 €	4.50 €
Visiteur (s)	2.50 €	3.00 €	2.50 €
Animal (chien, Chat)	2.50 €	3.00 €	2.50 €
GARAGE	4.00 €	4.00 €	4.00 €
MORT			

## Tarifs LOCATION MOBIL à la semaine

Saison 2024	Mobil Home 4 personnes	Mobil Home 6 personnes	MOBIL HOME A LA NUITEE 2 NUITS MINI
Du 15/03 Au 29/06	315 €	455 €	50 € 2 PERS
Du 30/06 Au 31/08	525 €	625 €	70€ ¼ PERS
Du 01/09 Au 03/11	315 €	455 €	90€ 5/6 PERS
LE MOIS SAUF JUILLET/AOUT	800€ 1 PERS	1150€ 2 PERS	1400€ 3/4 PERS
ANIMAL	5 € LA NUIT	LIT FAIT A L'ARRIVEE	7 EUROS /PER

## Tarifs Emplacement et location

### Contrat de location

Entre le camping le Ranrouët, 7 allée des prés blancs,  
44410 Herbignac 02 40 15 57 56

Et

Mr, Mme, Melle :

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

Code Postal : .....

Ville : .....

Tel : .....

**IL a été et arrêté ce qui suit :**

**PARTICIPANTS AU SEJOUR :**

NOM	PRENOM	AGE

Accepte et réserve suivant les conditions de location et le tarif joint, et s'engage à occuper pour la période du ...../...../.....

Au ...../...../...../Arrivée après 17 h, et départ avant 10 h

Nombre de personnes.....Nombre de

voitures.....Chien et chat..... Avec carnet de vaccination.

(Sauf chiens de première catégorie interdits dans les campings)

**EMPLACEMENT :**

A : tente	B : camping-car	C : caravane
D :	DI : électricité	

**LOCATION :**

MOBIL 4 PERS	MOBIL 6 PERS
--------------	--------------

La réservation de la location ne deviendra effective qu'après la Confirmation de la réservation :

Frais de dossier : 9.90 € Acompte de l'emplacement 30%.

Acompte sur la location de mobil home par semaine : 150.00 €.

Total à régler à la réservation.....€

J'accepte de régler le solde 30 jours avant la date d'arrivée, plus la caution de 250.00 € (mobil home), et me conformer au règlement intérieur du camping.

**VOUS RECONNAISSEZ ETRE INFORME QUE LA PISCINE A UNE PROFONDEUR DE 1.50 ML AU MAXIMUM ET QUE LA SURVEILLANCE DE VOS ENFANTS RESTE A VOTRE CHARGE ET NON A LA CHARGE DU CAMPING.**

Fait à : .....

Le : .....

Signature :

Comment avez-vous connu le camping ? Ami. Internet. Guide.

Mobil-home Mobil-home

6 personnes 4 personnes

